

Nort infos

BULLETIN MUNICIPAL DE NORT-SUR-ERDRE

N°185

DÉCEMBRE 2020



**POURQUOI FAUT-IL
PRÉSERVER LES HAIES ?**



Travaux terminés / 29 septembre

Élu.e.s, services et entreprises ont procédé à une visite des aménagements réalisés au cimetière.



Saison culturelle / 2 octobre

Concert de Nâtah Big Band, à Cap Nort, en ouverture du festival des cultures celtiques et bretonnes Celtomania.



Arts graphiques / 7 octobre

L'illustratrice Aude Maurel a animé des ateliers à la médiathèque, dans le cadre de l'exposition "Les Fantaisies de Baliverne".



Inauguration / 9 octobre

La municipalité a inauguré le pôle d'accompagnement solidaire de proximité, guichet unique pour toutes les questions sociales ou administratives.



Biodiversité / 15 octobre

Intervention des élèves de bac professionnel du lycée de Briacé en vue de la réouverture de la mare de Tortillard afin de sensibiliser le public.



Expérience originale / 16 octobre

Déambulation de poussettes au Port Mulon dans le cadre du Tout-petit Festival.



Troc Plantes / 18 octobre

Le public a répondu présent au Troc Plantes de l'association Al'Terre Nort au jardin de La Garenne.



Commémoration / 8 novembre

Commémoration de l'Armistice dans une forme réduite avec les associations d'Anciens Combattants.



FAIRE PREUVE DE SOLIDARITÉ

La période que nous vivons est singulière. Les nouvelles de la situation sanitaire nous invitent chaque jour à davantage de précautions. Le gouvernement a décidé d'un nouveau confinement avec des mesures évolutives. Ces mesures font l'objet de discussions, lorsqu'elles mettent en cause nos emplois, nos entreprises, notre vie quotidienne et nos relations sociales. Cette situation est angoissante et cause des traumatismes pas encore mesurés. Cette inquiétude est renforcée par le climat d'intolérance que nous avons pu connaître. Il est d'autant plus préoccupant que les fêtes de fin d'année approchent et que s'installe l'incertitude de pouvoir les fêter en famille.

S'ADAPTER EN PERMANENCE

Au-delà de ces interrogations, nous nous devons de respecter ces mesures pour faire reculer la pandémie. Nous devons faire bloc, nous soutenir, être attentif, prendre des initiatives dans le cadre donné. Tout en respectant les gestes barrières, nous ne devons pas laisser l'épidémie s'installer. Il faut privilégier le moyen terme au cours terme.

C'est dans ce contexte qu'évolue la vie municipale et celle de la commune. Les services municipaux s'adaptent en permanence pour assurer le bon fonctionnement des services à la population. Une attention particulière est portée aux aînés et aux personnes isolées. Les services scolaires sont mobilisés pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

UNE FORTE MOBILISATION

Je dois aussi saluer le travail remarquable effectué par le personnel de la Résidence retraite du Bois Fleuri et du foyer d'accueil. Bien sûr nous avons une pensée particulière pour les commerçants qui connaissent une période difficile. Nous les soutenons en leur facilitant l'accès à la vente en ligne. Nous devons être solidaires et privilégier nos achats auprès des commerçants locaux, plus particulièrement en cette période.

Cette situation inédite nous fait davantage prendre conscience de ce que l'on nomme notre destin commun entre liberté, contrainte, solidarité et conscience collective. Chacun d'entre vous en a pris conscience et je vous en remercie. Vous pouvez compter sur ma totale mobilisation et celle de toute l'équipe municipale. Que ces moments de fin d'année nous apportent un peu de réconfort, que 2021 nous redonne l'espoir et l'énergie pour construire nos projets.

Yves DAUVÉ,
Maire de Nort-sur-Erdre

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Le contexte sanitaire actuel ne nous permet pas d'organiser la cérémonie des vœux du maire à la population telle que nous avons l'habitude de vous la présenter et nous en sommes sincèrement désolés.

Nous réfléchissons à vous proposer une annonce des vœux 2021 et des projets à venir pour la commune dans un format vidéo plus adapté.



Directeur de la publication : Yves DAUVÉ

Directrice adjointe de la publication :

Nathalie HERBRETEAU

Rédaction : Anne MORIN, Bérénice KESTELOOT

Participation : Guy DAVID, Delphine FOUCHARD, Sylvain LEFEUVRE, Lydie GUÉRON, Pierrick GUÉGAN, Christine LE RIBOTER, Cédric HOLLIER-LAROUSSE, Carlos McERLAIN, Anne SAVARY, Didier LERAT

Conception et mise en page : Enola Bis

Impression : Goubault

Papier certifié PEFC et encres végétales

Tirage : 4 380 exemplaires

Distribution : La Poste

Dépôt légal à parution



Couverture : Service communication Nort-sur-Erdre

Le prochain bulletin paraîtra dans les boîtes aux lettres au 1^{er} février. Les articles et photos doivent être adressés avant lundi 28 décembre à communication@nort-sur-erdre.fr. La parution de cette information reste à l'appréciation du directeur de la publication.

Mairie de Nort-sur-Erdre // 30 rue Aristide Briand
02 51 12 00 70 // accueil@nort-sur-erdre.fr

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Hamamélys

Élodie Mary a repris l'activité de l'institut de beauté à la suite du départ de sa mère. Dans un cadre chaleureux, venez découvrir un lieu entièrement dédié à la beauté et au bien-être : hamman et soins relaxants vous aideront à retrouver calme et sérénité.

15 rue Fairand - 02 40 72 26 26

Assistante de l'Erdre

Vanessa Dudouet, cadre bancaire pendant 12 ans, propose aux professionnels locaux ses services d'assistance administrative, secrétariat, facturation, relance des impayés, classement... Ces missions peuvent se faire dans les locaux de ses clients ou à distance.

06 99 70 19 45

contact@assistantedelerdre.fr

www.assistantedelerdre.fr

Les Sens de l'Hêtre

Cabinet pluridisciplinaire

Cabinet de consultations composé de 6 professionnelles : une orthophoniste Audrey Samson, une psychologue Sophie Rougeolle (06 30 60 18 51), une psychomotricienne Elen Gimeno (06 95 79 22 84), une psycho-énergéticienne/psychogénéalogiste Caroline Londero-Jouenne (06 50 12 46 19), une sophrologue Jade Nelin (07 70 05 90 57) et une kinésologue/animatrice Brain Gym Anne-Rose Leroux (06 21 49 15 14).

2 rue Gambetta

scmlsh44@gmail.com

SERVICES MUNICIPAUX

Le service formalités administratives et état-civil sera exceptionnellement fermé le samedi 26 décembre et le samedi 2 janvier. D'autre part, les services municipaux fermeront à 16h30 (au lieu de 17h30) le jeudi 24 et le jeudi 31 décembre.

NOUVEAU COMITÉ DE DIRECTION À L'OFFICE DE TOURISME

Suite aux élections municipales, un nouveau bureau a été mis en place.

L'office de tourisme Erdre Canal Forêt, dont le siège est à Nort-sur-Erdre, est organisé autour d'un comité de direction composé d'élus et de représentants du tourisme.

Didier Bruhay (Communauté de Communes de Nozay), respectivement maire du Gâvre et maire de Treffieux, ont été élus vice-présidents.

INSTALLATION DU COMITÉ

L'installation de ce comité a eu lieu le 24 septembre et le Maire Yves Dauvé - représentant d'Erdre et Gesvres - a été élu Président. Nicolas Oudaert (Communauté de Communes de la Région de Blain) et

DES DÉFIS À RELEVER

Ce nouveau bureau et la direction de l'établissement ont l'ambition de développer cette structure. Encore davantage avec cette crise sanitaire en cours, la destination Erdre Canal Forêt a des atouts à valoriser avec ses filières tourisme durable, tourisme vert, cyclotourisme et nautisme.



L'office de tourisme œuvre aux côtés des partenaires que sont le département, la ville de Nantes et les régions Pays de la Loire et Bretagne. L'échelon local a également toute son importance car ce sont bien les habitants les premiers ambassadeurs de leur territoire.

CIMETIÈRE : REPRISE DE CONCESSIONS

La procédure de reprise de concessions lancée en 2018 se poursuit.

Depuis de nombreuses années, certaines concessions très anciennes ne sont plus entretenues. La municipalité a décidé d'engager une procédure de reprise des concessions en état d'abandon.



LES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE

La procédure, très réglementée, s'échelonne sur trois ans. Pour rappel, la concession doit avoir plus de 30 ans et la dernière inhumation doit remonter à au moins dix ans.

au premier état des lieux en janvier 2018, le nouveau constat comparatif sera réalisé sur place au mois de janvier 2021.

Un courrier a été envoyé aux ayants-droits qui ont pu être retrouvés. La famille choisit alors de remettre en l'état la tombe ou de laisser la concession. De plus, des panneaux invitant les familles à contacter la mairie ont été posés devant les emplacements. Suite

OÙ SE RENSEIGNER ?

La liste des concessions concernées est affichée au cimetière, disponible en mairie et consultable sur www.nort-sur-erdre.fr. Toutes les personnes susceptibles de fournir des renseignements sont invitées à contacter la mairie.

DES BONS CADEAUX

La municipalité offre aux aînés de la commune des bons cadeaux pour se faire plaisir auprès des commerces du centre-ville.



UNE FORMULE POUR TOUS

Après une réflexion et un échange avec les représentants des Vitrites Nortaises, la municipalité a décidé de remettre, cette année, à tous les aînés de plus de 72 ans des bons cadeaux. Cette solution permet aux aînés de se faire plaisir à l'approche des fêtes et c'est également une action forte de soutien de la collectivité à destination des commerces nortais en cette période.

SIMPLICITÉ D'UTILISATION

Les bons cadeaux ont été adressés par courrier dans chaque foyer en ce début de mois. Ils sont valables dès réception et jusqu'au 15 janvier 2021. Une liste des commerces acceptant ces bons accompagne ce courrier. Il suffira de régler directement vos achats avec ces bons.

Au mois de mai, la crise sanitaire a contraint la municipalité à annuler le repas organisé tous les ans pour les aînés. Par la suite, l'association qui programme le dîner-spectacle "Dans la Nuit, la Liberté" annonçait le report des représentations.

VILLES & SHOPPING

En cette période, les commerçants ont à cœur de rester en contact avec leurs clients grâce à l'e-boutique sur le site "Villes & Shopping".

Désireuse d'accompagner le développement des commerçants, artisans, entrepreneurs, la municipalité est partenaire de Villes & Shopping depuis trois ans. Ce site est une vitrine en ligne pour les commerçants.

UNE VITRINE NUMÉRIQUE

À ce jour, 24 commerçants présentent une sélection d'articles à retrouver en magasin. Villes & Shopping est un moyen, pour les commerçants, de renforcer leur visibilité sur internet et pour les clients, la possibilité de découvrir les produits en ligne avant de pousser la porte.



UNE NOUVELLE FONCTIONNALITÉ

Malgré la crise sanitaire qui impacte l'activité des commerçants, ces derniers ont à cœur de proposer à leur clientèle les articles et produits qu'elle trouve habituellement en boutique. Une nouvelle fonctionnalité de "e-boutique" permet de procéder aux achats en ligne et de venir les retirer en magasin. C'est un vrai plus !

La commune renouvelle le contrat de licence avec "Villes & Shopping" pour les trois prochaines années, permettant aux commerçants de bénéficier d'une réduction sur les frais d'adhésion. Les frais de formation sont également pris en charge par la commune.

<https://villesetshopping.fr/nort-sur-erdre/>

L'ORÉE SUR L'ERDRE

Les travaux de démolition du "Commerce" sont achevés. Le promoteur va pouvoir démarrer les travaux de construction de "L'Orée sur l'Erdre".

Bien que ce projet soit privé, la municipalité a participé à sa réflexion. Des orientations d'aménagement ont été demandées à la société ALILA : proposer des logements sociaux, proposer en rez-de-chaussée des locaux ouverts à des activités de service et réaliser des stationnements sur le terrain.

RENTRÉE 2021

Sous réserve des conditions sanitaires

Les Portes Ouvertes de l'Ensemble Saint-Martin du Val d'Erdre (école Ste-Jeanne d'Arc - collège St-Michel - lycée général et technologique St-Martin et lycée professionnel de l'Erdre) auront lieu samedi 23 janvier de 9h à 13h (école 9h à 12h).

- au collège : les options Langue et Culture de l'Antiquité Latin ; Langues et Cultures Européennes ;
- au lycée général et technologique :
 - Les spécialités du bac général
 - Le bac technologique STAV (Sciences et Technologie de l'Agronomie et du Vivant) option services
 - Les options Arts plastiques, Langue et Culture de l'Antiquité Latin
- au lycée professionnel :
 - Le bac professionnel SAPAT (Service Aux Personnes et Aux Territoires)
 - Le bac professionnel TCVA (Technicien Conseil Vente en Animalerie)

www.ec-erdre.fr
02 40 72 49 49



PRÉSERVER LES HAIES

Composantes de nos campagnes et essentielles à la biodiversité, les haies ont un intérêt environnemental et économique. La commune mène une démarche pour les protéger et les entretenir.



Pierrick Guégan
Adjoint à l'environnement
et au développement durable

Les avantages que procurent les haies bocagères n'ont jamais été démentis, et pourtant leur nombre a considérablement diminué lors du remembrement agricole mené au siècle dernier.

DE MULTIPLES INTÉRÊTS

Vecteurs de biodiversité, très utiles pour beaucoup de raisons, elles refont apparition autour des maisons, des prés et des champs. Constituées exclusivement d'espèces locales, elles seront parfaitement adaptées au sol, au climat, à la faune et à la flore déjà présentes sur le territoire. Le bois récupéré lors de leur entretien périodique servira à se chauffer. Après broyage des plus petites branches, le paillage préservera nos plantations potagères et ornementales, de l'assèchement et des herbes indésirables. Enfin, par sa croissance, elles stockent le carbone présent dans l'air, à raison de près de 80 tonnes équivalent CO₂ au kilomètre par période de 10 ans, et de fait participent à l'oxygénation de l'air que nous respirons.

Conscient de leurs intérêts, le monde agricole replante des haies. Elles protègent du vent les cultures et le bétail, procurent de l'ombre

aux animaux durant l'été, absorbent une partie des polluants provenant des activités agricoles, ont des facultés de rétention d'eau, et vont jusqu'à héberger les prédateurs des ravageurs des cultures.

PLUI : DES PARCELLES CLASSÉES

En tant que collectivité, nous nous devons d'être moteur dans l'action de conservation et de gestion. Par le PLUI, des parcelles ont été classées afin de préserver les espaces contenant des arbres et haies remarquables. Les projets de construction et d'aménagement, nécessitant parfois leur réagencement, font systématiquement l'objet de mesures compensatrices.

De plus, l'agencement des haies bocagères est pris en compte afin de créer des corridors verts, permettant ainsi une meilleure circulation des espèces. Ce type de réalisation va prochainement voir le jour au niveau du lycée public. Long de 400 mètres, il viendra secondariser une haie bocagère conservée dans l'aménagement. Fort de notre volonté de sensibiliser les habitants de leurs bienfaits sur la biodiversité, nous organiserons une journée écocitoyenne de plantation sur ce secteur.



COMMENT SE COMPOSE UNE HAIE ?

La haie bocagère se distingue de la haie ornementale que l'on peut avoir dans nos jardins. La haie bocagère est un ensemble linéaire qui sert de délimitation de propriété entre les parcelles cultivées mais aussi de clôture naturelle pour les animaux d'élevage. Elle peut être composée de plusieurs essences d'arbres et d'arbustes disposés en strates différenciées :

- strate herbacée
- strate arbustive
- strate arborescente

La haie bocagère est généralement constituée de végétaux locaux qui poussent aisément et qui sont adaptés à la fois au climat et à la nature du sol.

Envie d'aller plus loin

Début décembre est le meilleur moment pour planter des haies en dehors de la période de gel ou de sécheresse. Si vous êtes intéressés, de nombreux sites donnent de précieux conseils :

- LPO France : ne taillez plus vos arbres
- Mission bocage : fiches pratiques
- Civam Pays de la Loire : bois-énergie et gestion pérenne du bocage



ENTRETIEN DES HAIES

- Élagage des haies libres de voirie : 180 kms de voirie
- Interventions
 - du mois d'août à mi-septembre sur les douves, les virages et les intersections dangereuses
 - du mois d'octobre au mois d'avril : élagage sur les autres niveaux (fils téléphoniques...)

L'élagueuse réalise trois passages sur la même haie pour avoir la hauteur voulue. Après le passage de l'élagueuse et lorsque le secteur est terminé, les branches sont broyées sur place lorsqu'elles sont sèches. Pour les plus grosses, un autre passage est effectué avec un broyeur de branches.



INTÉRÊTS LOCAUX DES HAIES

Les haies bocagères, vivantes et très diversifiées, regroupent de nombreux avantages tant sur le plan technique, qu'économique et environnemental :

- protection de la ressource en eau : les haies purifient l'eau en filtrant les eaux de ruissellement.
- protection des sols : les haies aident à lutter contre l'érosion des sols et abritent de nombreux micro-organismes qui viennent en améliorer la qualité.
- réservoir pour la biodiversité : les haies servent d'abri aux animaux d'élevage et permettent de lutter contre les ravageurs des cultures.
- régulation des effets du climat : les haies absorbent du carbone et participent activement à la lutte contre le changement climatique.
- production d'appoint : les haies sont sources de bois de chauffage ou de bois de clôture pour les parcelles.



SEMAINE DU FILM PALESTINIEN

Sous réserve
des conditions
sanitaires

L'association France Palestine Solidarité 44 organise la semaine du film palestinien dont l'objectif est de promouvoir la création artistique palestinienne et de participer ainsi à la reconnaissance de la Palestine. Partenaire de l'événement, le cinéma Paradiso diffusera vendredi 15 janvier "Le char et l'olivier", documentaire sur l'histoire de la Palestine, loin des clichés et des idées reçues. La séance sera suivie d'un débat.

REPAS CLASSE

Suite aux nombreuses questions posées et aux hésitations, ne souhaitant pas prendre de risques, les organisateurs du repas ont décidé d'annuler cette journée de retrouvailles des 65 ans avec regret. Une nouvelle date est fixée au 2 octobre 2021 et l'invitation sera lancée au printemps. En attendant de se retrouver, prenez bien soin de vous.

Anne et Michelle
Didier et Jean-Marc

ENTREPARENT'AISE

L'association, qui propose diverses animations aux familles, a organisé un grand jeu "Sauve ta petite planète bleue", dimanche 4 octobre. Plus de 60 familles ont partagé ce grand jeu éco-découverte sur le thème de l'écologie dans le cadre du projet "Réduire ses déchets en famille" de l'association EntrepARENT'aise, financé par la CAF et le département.



D. L. J. - Comme une envie Photographie

Nort infos n° 185 - décembre 2020



L'ANCRE : DES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI

L'offre actuellement des opportunités d'emploi importantes malgré la situation de confinement. L'Ancre, association reconnue d'utilité publique, participe à la réinsertion professionnelle. Installée au sein de la Maison de l'Emploi, elle déploie ses activités sur le canton de Nort-sur-Erdre, Héric et Ligné.

L'Ancre qui répond à des besoins professionnels essentiels et souvent urgents est mobilisée. Des conseillères en insertion professionnelle accueillent les demandeurs d'emploi, leur offrent rapidement des missions de travail et les accompagnent pour retrouver un poste de travail pérenne.

DES MISSIONS VARIÉES

Actuellement, la demande sur le territoire est importante. De nombreuses heures de travail sont à pourvoir :

- remplacements dans les collectivités, les associations
- travail dans les entreprises et commerces
- travail chez les particuliers.

Aussi, à l'issue de ces missions, des personnes ont retrouvé le chemin de l'emploi :

- des CDI dans des entreprises et commerces

- des recrutements par les collectivités sur des contrats à durée indéterminée
- des recrutements en CDD

ACCOMPAGNER ET FORMER

Par ailleurs, l'Ancre offre des formations pour faciliter le retour au travail. Deux formations sont prévues pour début 2021 : agent de nettoyage en collectivité et gestion d'un groupe d'enfants et autorité. D'autres formations pourront être organisées pour répondre aux besoins des demandeurs d'emploi.

Si vous cherchez un emploi, n'hésitez pas à prendre contact avec l'Ancre.

Si vous avez un surcroît de travail - entreprises, particuliers ou associations - vous pouvez faire appel à l'Ancre, la gestion administrative et le suivi de la personne mise à disposition sont assurés par l'association.

02 40 29 57 60
contact@ancre44.fr

Une permanence sans rendez-vous a lieu chaque jeudi matin.

CALENDRIER DES POMPIERS

Pour vous protéger, le calendrier sera distribué dans les boîtes aux lettres et les pompiers lancent une collecte de dons.

La situation sanitaire a contraint les sapeurs-pompiers à annuler la distribution des calendriers. Ils s'engagent à le faire dès que la situation le permettra. Les calendriers seront distribués dans les boîtes aux lettres sans que les sapeurs-pompiers ne se présentent à votre porte afin de vous protéger, de se protéger et de freiner la propagation du virus.

UNE COLLECTE DE DONS

Le but de l'Amicale des sapeurs-pompiers est d'aider et de soutenir les sapeurs-pompiers, les anciens sapeurs-pompiers et leur famille. Les dons que vous faites lors de la distribution des calendriers constituent les seules ressources de l'association. Ils servent à payer les assurances, faire vivre et animer le Centre d'Incendie et de Secours. Sans vos dons, l'association ne pourra plus réaliser ces actions.

AU SERVICE DE LA POPULATION

Tous les sapeurs-pompiers du centre sont volontaires. Leur engagement est au service

de la population. La protection des biens, de l'environnement et des personnes fait partie de leurs missions quotidiennes au quotidien de jour comme de nuit.

Vos dons sont à adresser à l'ordre de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, rue Cognacq Jay - 44390 Nort-sur-Erdre. Ils peuvent également être déposés chaque vendredi de 19h à 20h à cette adresse. Les pompiers comptent sur votre soutien.



SE FORMER EN LANGUES

Chaque salarié et travailleur non salarié dispose d'un Compte Personnel Formation venu remplacer le DIF. Il est alimenté annuellement par les cotisations sociales et le calcul se fait en euros (sauf pour les fonctionnaires).

UTILISER SON CPF

La démarche est simplifiée. Il faut disposer d'un Espace Personnel sur moncompteformation.gouv.fr permettant de connaître votre



budget de formation disponible. Le choix des formations fonctionne par mots-clés et par localité, elles peuvent se dérouler sur le temps de travail ou sur le temps personnel. Les prestataires doivent être homologués et les formations se doivent d'être certifiantes.

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

L'association Polyglotte est prestataire de formation et propose des certifications TOEIC (anglais) et BRIGHT (autres langues). Un test et un entretien, sur rendez-vous, sont indispensables pour finaliser les objectifs. L'offre de formation est visible sur moncompteformation.gouv.fr. Les cours individuels démarrent toute l'année.

02 40 72 12 71
contact@centre-polyglotte.eu
www.centre-polyglotte.eu

HARMONIE SAINT-MICHEL

Malgré le contexte, l'Harmonie a continué ses activités. Après une participation au forum des associations, l'Harmonie a offert un concert aux résidents de l'Ehpad du Bois Fleuri ; celui-ci était diffusé sur grand écran. Bien qu'à distance, les résidents ont apprécié et l'expérience pourrait être renouvelée.

Depuis les dernières mesures, les répétitions ont cessé et l'association ne sait pas si le concert de Noël, prévu dimanche 13 décembre à Cap Nort, pourra avoir lieu. Quant au calendrier, il a été livré avant ce 2^{ème} confinement et il sera proposé jusqu'à la fin janvier. Ce soutien est nécessaire à l'Harmonie.



ÉCOLE DE MUSIQUE

Depuis la rentrée, l'École de Musique Intercommunale avait repris ses cours. Aujourd'hui elle s'adapte au contexte. Des mesures ont été mises en place pour assurer la continuité de certains cours. L'association a mis en place le télétravail et ainsi éviter le chômage partiel pour ses professeurs salariés. Lors du premier confinement, la plupart des cours individuels étaient réalisés en visio. Pour les cours collectifs, les professeurs ont continué le suivi pédagogique des élèves via des vidéos. L'engagement reste le même : se faire plaisir en pratiquant la musique.

07 83 04 10 75
<http://ecoledemusique-emi.com/>

CONSTRUIRE ENSEMBLE

Membres de la majorité

CRÉATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF LOCAL AGRICOLE

La commune s'étend sur 6400 hectares. Une grande majorité de ces terres sont aujourd'hui occupées par l'agriculture. Nous avons au cours du mois de septembre proposé une rencontre pour réunir l'ensemble des professionnels de ce secteur. Une trentaine de personnes ont répondu à cette invitation. Nous avons également convié à cette rencontre la Chambre d'Agriculture et la Communauté de Communes qui ont pu compléter et enrichir les échanges. Dans un premier temps, un état des lieux a été dressé et a permis de mettre en évidence les nombreux défis à la fois économiques, sociaux et environnementaux auxquels ce secteur est confronté. Le diagnostic présenté a de nouveau mis en évidence une grande

diversité de production en termes d'élevage et de cultures.

Cette rencontre a aussi été l'occasion de montrer que sur notre commune, le renouvellement et l'installation des jeunes agriculteurs, pour assurer l'avenir des exploitations, doit être une préoccupation de tous : organisations agricoles et élus. En parallèle de ces constats, il paraît important de faire un focus sur l'évolution des systèmes agricoles dans lesquels les agriculteurs sont pleinement engagés qui doit nous permettre de mieux sauvegarder notre environnement et plus particulièrement la qualité de l'eau richesse précieuse et indispensable pour tout un territoire.

Cette rencontre a permis de constituer un Comité Consultatif Local Agricole (CCLA) qui nous permettra d'échanger sur les actions à conduire. Mais aussi de pouvoir étudier

des questions relatives à l'aménagement du territoire agricole et de ses pratiques ainsi que des questions relatives aux aspects environnementaux.

Nous savons que nous pourrions compter sur la mobilisation de cette instance pour avancer ensemble.

Yves DAUVÉ, Guy DAVID, Delphine FOUCHARD, Sylvain LEFEUVRE, Lydie GUÉRON, Pierrick GUÉGAN, Christine LE RIBOTER, Cédric HOLLIER-LAROUSSE, Nathalie HERBRETEAU, Carlos MCERLAIN, Anne Savary, Didier LERAT, Nathalie CALVO, Bertrand HIBERT, Reine YESSO EBEMBE, Frédéric COURTOIS, Hélène MONNIER, Emilien VARENNE, Chantal BROCHU, Thierry PÉPIN, Aude FRÉDÉRICQUE, Xavier BARES, Gaëlle JOLY, Michel BROCHU, Joëlle DAVID

ENSEMBLE POUR LE RENOUVELLEMENT

Membres de l'opposition

DE LA NÉCESSITÉ D'INFORMER

Depuis l'ouverture du chantier de la déviation et la construction du lycée, Nort-sur-Erdre est un vaste chantier permanent !

Et ça va continuer ! surtout dans le centre bourg et ses proches abords : démolition et constructions à la place de l'ancienne gendarmerie rue St Georges ; foyer des jeunes travailleurs, place du champ de foire ; logements et aménagement rue de l'hôtel de ville, construction d'une unité spécialisée (CHS Blain) bd de la gare ; logements adaptés personnes âgées rue Cognac Jay ; extension du SDIS...

Certes des projets positifs, mais leur concentration dans le temps et l'espace occasionne de nombreuses conséquences

très contraignantes : restriction de circulation, nuisances sonores, difficultés de cheminement pour les piétons et vélos...

Notre municipalité n'a pas à ce jour prévu d'intensifier ses communiqués sur toutes ces nuisances actuelles et à venir ! Les nortais sont excédés par ce manque d'information de la Mairie qui se réfugie derrière cette fameuse phrase : "Ce n'est pas nous c'est..." ou bien des annonces très changeantes. Pourtant en matière de communication nous avons des agents compétents, des outils performants, et des élus en nombre suffisant en la matière ! Mais peut-être manque-t-il une volonté politique tant le mode de consultation est inhérent à la méthode appliquée par l'équipe gouvernante ?

Il est impératif d'informer nos concitoyens sur le déroulement de tous ces chantiers et nous pensons qu'une communication hebdomadaire spécialement dédiée s'avère absolument indispensable.

Bien qu'il s'agisse de travaux pouvant améliorer notre futur, il ne faudrait pas que notre quotidien devienne un enfer !

nortavenir@gmail.com

Permanence : 1^{er} samedi du mois

Denys BOQUIEN, Marie-Noëlle PATERNOSTER, Philippe MAINTEROT, Isabelle CALENDREAU

NAISSANCES

- Imaté HUESO
- Côme DUPLAN
- Mila DUVAL
- Léo LAMBRON
- Léa MOULET
- Noam JOUVE

DÉCÈS

- Lucienne LE DERRIEN, 87 ans
- Pierre PÉNEAU, 95 ans
- Guy LAISIS, 89 ans
- Jeannine CRESPIEN, 86 ans
- Jérôme ALLAIRE, 44 ans
- Cécile VIEL, 72 ans
- Pierre RIBAUT, 91 ans
- Maurice JAHAN, 89 ans
- Simone HOFMANN, 84 ans
- Renée BERNARDEAU, 96 ans
- Jean EVEILLARD, 79 ans
- Bernard BOYER-RAFFY, 63 ans
- Paul FOUCAUD, 99 ans
- Raymond MOUTARDIER, 83 ans
- Marcelle LEGUÉRINEL, 81 ans

MARIAGES

- Jérémy DÉRY et Margaux LANGLOIS
- Emmanuel BEAUREGARD et Caroline TERRIEN
- Clément RIMMELE et Aline VANDEPUTTE
- François-Xavier NOBIRON et Margaux LE MÉLÉDO
- Kevin BREHERET et Adélaïde HÜBELÉ



VAULT



LES ANECDOTES D'EMELINE

Comme un pèlerinage

Régulièrement, nous avons des personnes à venir frapper à notre porte car elles ont vécu un moment fort ici. Ces échanges inattendus nous offrent la chance de découvrir l'histoire de la maison. C'est comme un bon livre, chaque chapitre est passionnant.

Un goûter sous le tilleul

Avec Catherine, l'animatrice de l'Ehpad du Bois Fleuri, nous avons organisé un goûter sous le tilleul du jardin car des résidents étaient tombés en admiration de cet arbre lors d'une promenade. C'était un partage agréable entre les enfants et les personnes âgées. Nous espérons pouvoir le refaire un jour.

Emeline Blanchard, habitante de Vault, présente son village situé au nord de la commune entre la route d'Issé et la route de Joué-sur-Erdre ; un village très caractéristique traversé par l'Erdre.



Emeline Blanchard

Pouvez-vous présenter le village de Vault et ce qui le définit ?

Le village est atypique, plein de charmes et nous sommes ravis d'y habiter depuis 2017. Il a la particularité de se situer sur les rives de l'Erdre qui, à l'automne-hiver, vient parfois inonder le pont. Nous sommes attentifs à la montée des eaux mais Monique Chailleux, connaissant bien les lieux, sait nous alerter quand il le faut ! La puissance de l'eau peut surprendre des automobilistes et il nous arrive parfois de porter assistance à certains.

Comment expliquez-vous que les riverains soient très attachés au village ? Des temps forts vous rassemblent-ils ?

Il y a un sentiment d'appartenance à Vault car c'est un très beau village et son cadre invite à la détente, aux loisirs et à la découverte. De nombreux randonneurs

ou cyclistes y font d'ailleurs une halte. Entre habitants, nous nous réunissons une fois par an pour mieux nous connaître et tisser des liens de proximité. Au fil des années, nous y sommes de plus en plus nombreux. Sur les réseaux sociaux, nous avons créé un groupe au nom du village et communiquons, notamment lorsque les enfants ont envie de jouer ensemble.

Selon vous, qu'est-ce qui permettrait de créer du lien, de la proximité entre le village et le centre-ville ?

À l'image de ce que la commune organise l'été sur le port, le village pourrait accueillir des concerts avec l'Erdre comme fil conducteur. Cela permettrait de faire découvrir le village et d'y créer une ambiance.

Sur le plan pratique, nous sommes beaucoup à nous déplacer à vélo et il serait pertinent d'étendre les voies cyclables pour sécuriser les trajets ; certains automobilistes roulent vite dans le village.

Dans le prochain numéro, découvrez le village de La Tomblehoux.

SAISON CULTURELLE

Depuis jeudi 29 octobre, l'espace culturel Cap Nort est à nouveau fermé dans le cadre des mesures prises par le Gouvernement.

ÉCHANGER VOS BILLETS

Après échange avec les compagnies, il n'a pas été possible de reporter les spectacles programmés au mois de novembre au cours de cette saison : Meet Fred - La Mécanique du Hasard - Souvenir de Florence sont annulés.

Toute l'équipe propose aux personnes ayant acheté des billets pour ces

spectacles de contacter le service afin d'échanger les billets avec un autre spectacle de la saison ou de se faire rembourser.

Informations pratiques
au 02 51 12 01 49
billetterie.capnort@nort-sur-erdre.fr

La saison culturelle et les animations se trouvent chamboulées par la situation sanitaire mais des surprises se préparent pour la fin d'année !

MÉDIATHÈQUE : RETOUR DU BIBLIO-DRIVE

Fort du succès rencontré en juin dernier, la médiathèque propose à nouveau un service de Drive en cette période de confinement.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

- Vous savez ce que vous souhaitez ? Réservez vos documents sur <https://www.livrelecture-cccg.net> ou par mail à mediatheque@nort-sur-erdre.fr ou par téléphone au 02 40 29 51 90. Un formulaire d'emprunt est à votre disposition sur le portail de la médiathèque.
- Vous n'avez pas d'idée ? Contactez l'équipe qui vous conseillera et préparera une sélection au plus proche de vos envies !



QUAND RETIRER VOS DOCUMENTS ?

- Sous 72h, vous serez prévenu de la disponibilité de votre réservation.
- Vous pourrez la retirer à l'entrée de la médiathèque aux horaires suivants : mercredi de 15h à 17h / vendredi de 10h à 12h30 et de 17h à 19h / samedi de 10h à 13h.

ET POUR LES RETOURS ?

- Il est possible de les déposer pendant les créneaux d'ouverture ou dans la boîte extérieure lorsque la médiathèque est fermée.
- Ils seront isolés en quarantaine et retirés du compte après 3 jours.

Retrouvez sur le portail toutes les informations nécessaires, les nouveautés et sélections.

Les animations restent annulées jusqu'à nouvel ordre mais l'équipe travaille pour pouvoir adapter les prochains rendez-vous au contexte.

PETITE ENFANCE

Plus que jamais, les tout-petits ont besoin de rêver, de découvrir, de ressentir. Pour participer à leur faim d'exploration, des animations spécifiquement pour eux sont organisées tout au long de l'année par le Relais Petite Enfance : l'animation musique avec l'École de Musique et Bébé Livre avec la médiathèque.

Ces animations sont actuellement suspendues. Lorsque le contexte le permettra, elles reprendront et les dates seront renseignées sur www.nort-sur-erdre.fr et sur la page Facebook de la ville.

NOËL AVEC LES COMMERÇANTS

Noël Plaisir rime avec Noël Utile ! Cette année, les commerçants vous proposent de gagner un jacuzzi, une cave à vin ou un Thermomix. Pour cela, remplissez un bulletin de participation chez les commerçants Vitrites Nortaises participant à cette opération.

Sous réserve
des conditions
sanitaires

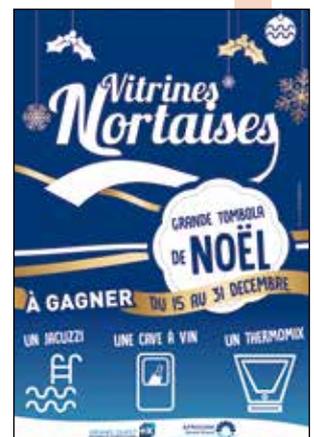
LA FÉERIE DE NOËL

De jolies lumières illumineront le centre-ville pendant 3 semaines et les commerçants ont programmé des animations. Du 18 au 31 décembre, sur la place de l'église, venez :

- prendre une photo dans le Photobooth à côté du sapin décoré par les enfants des écoles
- déposer une lettre au Père Noël et peut-être le rencontrer le 19 ou le 24 décembre
- profiter d'un tour de manège

Un concours photos de Noël est également proposé sur Facebook (toutes les modalités sont sur la page "Vitrites Nortaises"). Trois photos seront sélectionnées et récompensées.

Certains commerces seront ouverts dimanche 20 décembre au matin et lundi 21 pour faire vos achats en toute sérénité. Vous pouvez aussi commander et réserver sur les sites des boutiques, sur Villes&Shopping et sur les pages Facebook des commerçants.



vitrines-nortaises@gmail.com